

La promotion de l'égalité, un service public

Autor(en): **Chaponnière, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1446

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ, UN SERVICE PUBLIC

VIOLENCES: LE TEMPS D'AGIR

De la tante Léontine au petit-neveu Kevin, on n'arrête pas d'entendre: «Mais ça sert à quoi ces bureaux de l'égalité?» Pour répondre à cette interrogation métaphysique, «Femmes en Suisse» a inauguré cette année une rubrique consacrée aux activités que mènent les bureaux de l'égalité de Suisse romande. En avril dernier, FS a présenté un volet de l'action de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité et du Service pour la promotion de l'égalité du canton de Genève: la coordination romande du projet 16+ sur les places d'apprentissage. Dans le numéro d'août-septembre, c'était le tour du Bureau vaudois de l'égalité entre femmes et hommes, qui avait orchestré la campagne d'information «Réagissons». Ce mois-ci, nous présentons les activités des différents bureaux romands dans le domaine de la violence contre les femmes, avec un accent particulier mis sur le canton de Genève qui organise début décembre un grand colloque sur ce thème.

Comment lutter contre un phénomène resté longtemps tabou, souvent occulté, le plus souvent minimisé? Comment contrecarrer un problème que personne n'a vraiment les moyens d'empoigner, ni les hommes qui tabassent, ni les femmes tabassées, ni la police, ni les médecins, ni les assistants sociaux? Si cette tâche aveugle des rapports entre les sexes commence peu à peu à rétrécir, c'est entre autres grâce aux bureaux de l'égalité qui se soucient depuis longtemps d'une réalité que personne en Suisse, jusqu'ici, ne s'était risqué à chiffrer. C'est Lucienne Gillioz, sociologue et adjointe au Service pour la promotion de l'égalité du canton de Genève (SPPE), qui, avec Jacqueline DePuy et Véronique Ducret, ont les premières ré-

colté les données quantitatives nécessaires pour mesurer le phénomène en Suisse. Dans l'ouvrage qu'elles ont publié en 1997, les chiffres sont accablants: un cinquième des femmes déclarent avoir subi des violences physiques ou sexuelles dans leur couple au cours de leur vie, pourcentage qui grimpe à 40% lorsqu'il s'agit de violences verbales ou comportementales (par exemple menacer ou enfermer).

D'ABORD DIRE

C'est alors que s'est mise en place une véritable campagne nationale contre la violence dans le couple, campagne orchestrée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité qui regroupe tous les bureaux de l'égalité de Suisse. Cette action avait d'abord pour but de lever le tabou dont était jusqu'alors entouré un phénomène pourtant si répandu. Il s'agissait aussi de faire passer aux femmes un message capital: si vous êtes victime de violences, ne restez pas dans le silence. Message entendu, semble-t-il, puisque le numéro vert mis en service pendant deux mois a reçu plus de 1000 appels! Enfin, la campagne s'adressait aussi aux hommes, pour tenter de leur faire comprendre que la violence n'était pas une simple bagatelle mais un acte grave, autrement dit que la violence était inacceptable.

La sensibilisation du public est une

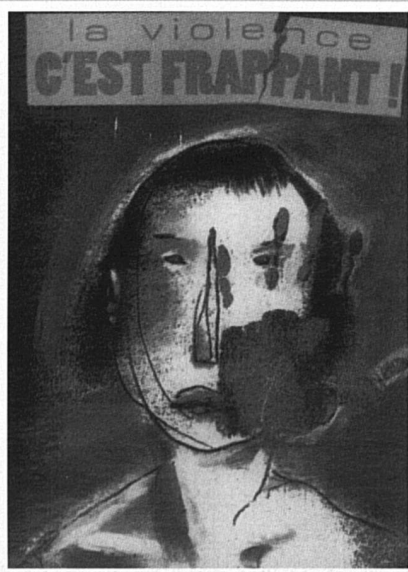
chose, la protection réelle des femmes en est une autre. Si les institutions - police, travail social, médecine, etc. - veulent répondre adéquatement au problème, encore faut-il qu'elles le connaissent. Et comment pourraient-elles le connaître puisque la problématique de la violence conjugale ne fait pas (ou à peine) partie des formations de base et que, dès lors, chacun-e s'en réfère comme il peut aux stéréotypes du sens commun?

LA SOUS-DÉTECTION: UN PROBLÈME MAJEUR

Les professionnel-le-s de la santé sont souvent les premières personnes en contact avec les femmes victimes de violence et une bonne réaction de leur part est donc capitale pour la suite du processus. Deux problèmes se posent en particulier. Il y a tout d'abord un phénomène qu'on pourrait appeler la sous-détection. En effet, il arrive souvent que les femmes, ayant honte d'avouer la vérité, mentent et prétendent par exemple être tombées dans l'escalier. Une étude américaine montre que seuls 10% des cas de violences faites aux femmes seraient détectés dans les centres de santé. Ce premier problème entraîne inévitablement le second: l'inadéquation de la réponse. Mal informés et mal formés, les professionnel-le-s de la santé ne savent pas quoi faire; ils soignent les «bobos» sans chercher plus loin ou ils donnent des calmants, ce qui a pour effet d'empêcher les femmes de réagir et donc de les maintenir dans leur rôle de victime impuissante.

Certaines professions ont déjà tenté d'empoigner le problème de façon plus concrète: l'Institut suisse de police a par exemple organisé en 1993 une formation d'une semaine sur l'accueil des victimes de violences. Le colloque organisé début décembre par le Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes en collaboration avec des institutions du secteur médical et social vise quant à lui à sensibiliser l'ensemble des professionnel-le-s de la santé à ce thème.

Martine Chaponnière



Dessin de la Fédération des affaires sociales, Confédération des syndicats nationaux, Québec, dans «Pas à pas pour changer le monde», Marche mondiale des Femmes de l'an 2000, Fédération des Femmes du Québec.